DROIT, ECONOMIE, GESTION

Licence professionnelle Assurance, banque, finance : supports opérationnels - Parcours : Gestion et contrôle des opérations et flux en back et middle office

Licence professionnelle Assurance, banque, finance : supports opérationnels

Niveau d'étude visé
BAC +3

ECTS
60 crédits

Établissement
Université de Paris

Présentation

La licence professionnelle « Assurance, banque, finance : supports opérationnels – Parcours : gestion et contrôle des opérations et des flux en back et middle office » forme aux métiers de la gestion et de l'organisation des activités de support des produits et services bancaires et financiers (métiers du back office et du middle office). La formation développe des compétences directement opérationnelles et intègre les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans le cadre de cette formation, l'IUT collabore avec le CFA DIFCAM – Île-de-France.

Objectifs

L'objectif principal est d'apporter aux étudiants l'ensemble des compétences techniques du secteur bancaire et des compétences transversales (culture générale, communication…).

Savoir-faire et compétences

Les compétences visées par la Licence professionnelle « Assurance, banque, finance : supports opérationnels – Parcours : gestion et contrôle des opérations et des flux en back et middle office » sont plurielles et diversifiées :

- Participer à la mise en place et à l'évolution des activités liées aux opérations bancaires, boursières et des marchés financiers,
- Assurer et coordonner l'adaptation, la réalisation et le suivi du traitement des opérations,
- Maîtriser les aspects liés au risque et au contrôle,
- Communiquer l'information et négocier avec le client,
- Mettre en œuvre une politique qualité orientée client.

Les + de la formation

Retrouvez toutes les informations relatives aux modalités de candidature ici.

Des modalités de candidatures spécifiques peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations ici.

Pour les candidats retenus, des entretiens sont organisés.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 27 novembre 2024

L'intégration dans la formation est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Programme

Contrôle des connaissances

Pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances et compétences, nous vous invitons à prendre contact avec l'UFR (voir le lien en savoir+)

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances et des compétences, ainsi que par la rédaction et la soutenance orale de mémoires de stage en entreprise, de projets tutorés et de rapports d'activité.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et participe à l'obtention du diplôme.

Aménagements particuliers

Pour les étudiants en situation de handicap vous pouvez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant - Plus d'informations ici.

Pour les étudiants en situation particulière (article 17 de l'arrêté du 3 août 2005), des dispositions peuvent être mises en place par la direction du département en concertation avec l'étudiant qui en a fait la demande, en accord avec les dispositions prévues par l'université, après avis de l'équipe pédagogique. Elles peuvent conduire à un aménagement des études sur le semestre ou à un étalement sur une durée plus longue.

- Étudiants engagés dans la vie active ou chargés de famille : ces étudiants doivent justifier de leur situation auprès de la direction du département concerné. Des modalités particulières d'absences peuvent être définies par la direction du département.

- Étudiants sportifs de haut niveau : les étudiants inscrits ayant le statut de sportif de haut niveau et qui en auront fait la demande, peuvent bénéficier d'une réglementation particulière en ce qui concerne l'assiduité. Ainsi, les absences liées à leur qualité (entraînements, compétitions, stages) peuvent être considérées comme justifiées, sous réserve qu'elles fassent l'objet d'un agrément en amont entre la direction du département et les référents du sportif (club sportif, entraîneur).

- Étudiants en situation de handicap : les étudiants en situation de handicap justifient de leur situation auprès de la mission handicap de l'Université, par l'intermédiaire des correspondants à l'IUT. Contact : handicap.iutparis-seine@u-paris.fr

- Étudiants assumant des responsabilités dans la vie universitaire : les étudiants élus à l'une des instances de l'Université (CA, Sénat, Conseil de Faculté, Commission Formation, etc.) doivent prendre contact dès leur prise de fonction avec la direction du département concerné et le Directeur de l'IUT. La direction du département peut tenir compte de cet engagement à partir d'un document fourni par l'étudiant comportant un état récapitulatif des séances auxquelles il participe.

Et après

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un bac+2 ou 120 ECTS (L2 Droit, Sciences économiques, Gestion, LEA, MASS ; DUT GEA , TC, Informatique, GACO ; BTS Comptabilité-Gestion, Assistant Gestion, Commerce international...),
- Candidature uniquement sur la plateforme : eCandidat
- Présélection sur dossier et pour les candidats retenus, entretien.

Les droits d'inscription universitaire sont obligatoires et sont fixés chaque année par arrêté à paraître en juillet.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 27 novembre 2024

CVEC : pour plus d'informations : https://cvec.etudiant.gouv.fr/

Spécificités pour la formation en apprentissage :

- Avoir moins de 30 ans.

Spécificités pour la formation continue :

- Salariés ou demandeurs d'emploi pouvant justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle, dont la spécialité est liée aux métiers de la gestion.
- En l'absence de diplôme Bac+2, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP Décret 85-906 du 23 août 1985). Pour plus d'information : https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/
- Coût du cycle en formation continue : 6600 euros net.
- Pour les salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO, Pôle Emploi... Un devis pourra être adressé sur simple demande au Service de la Formation Continue et de l'Alternance de l'IUT.
- Pour les demandeurs d'emplois : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

Public cible

La Licence professionnelle est accessible à tout titulaire d'un bac + 2 (120 ECTS) ou équivalent :

- L2 Droit, Sciences économiques, Gestion, LEA, MASS
- DUT GEA, TC, Informatique, GACO,
- BTS Comptabilité-Gestion, Assistant Gestion, Commerce international...

Droits de scolarité

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations ici.

Contact(s)

Insertion professionnelle

Après la licence professionnelle, l'étudiant peut accéder à des postes dans le domaine de la banque et de la finance :

- Gestionnaire de Back Office,
- Analyste marché crédit,
- Analyste Middle Office des opérations bancaires,
- Analyste Front Office des salles de marché,
- Chargé-e d'activité audit,
- Chargé-e de projet développement de la qualité,
- Chargé-e de développement monétique,
- Valorisateur ou comptable OPCVM,
- Rédacteur-trice/gestionnaire des crédits documentaires.

L'évolution de carrière se fera vers des fonctions de responsable de petites unités voire de chef de secteur. Cette évolution nécessite une préparation technique solide accompagnée d'une bonne formation à la conduite de projet et à l'animation d'équipes.

Infos pratiques

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 27 novembre 2024

Contacts

Marion Peyret
secretariat-gea.iutparis-seine@u-paris.fr

Sophie Maury
sophie.maury@u-paris.fr

Service de la formation continue et de l'alternance
01 76 53 49 75
bernadette.amiaud@u-paris.fr

Établissement(s) partenaire(s)

CFA DIFCAM
https://www.difcam.com/

Lieu(x)

Paris

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 27 novembre 2024

Admission

Organisation

En collaboration avec le CFA DIFCAM – Île-de-France, la formation se déroule en alternance, sur une année universitaire, principalement sur le site de l'IUT, entre le 1er octobre et le 30 septembre de l'année suivante.

Le rythme de l'alternance est de 2 semaines à l'IUT et semaines en entreprise.

La formation continue, quant à elle, s'adresse à des professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 30 semaines, avec 18 semaines de cours et 12 semaines de stage.

L'acquisition des connaissances et des compétences se fait par :

- des enseignements en groupes de travaux dirigés (29 étudiants maximum),
- des études de cas,
- des mises en situations professionnelles (projets tutorés principalement).

Le corps enseignant est composé d'enseignants du second degré, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels.

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances et compétences, ainsi que par la rédaction et la soutenance orale de mémoires professionnels et de rapports d'activité.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et participe à l'obtention du diplôme.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 27 novembre 2024